DOSSIER TECHNIQUE

ATE LC30

Le traitement révolutionnaire de l'humidité structurelle

Le procédé ATE LC 30 consiste à créer et diffuser dans les structures par le biais d'une énergie extérieure, un champ électromagnétique à très basse fréquence qui s'oppose à l'orientation des dipôles des molécules d'eau pour les désordonner.

Celles-ci retombent alors par gravité dans les fondations entraînant avec elles une partie des sels à l'origine des efflorescences et ne peuvent plus remonter dans les structures.

L'assèchement des murs s'effectue ensuite par dépolarisation des molécules d'eau (entre 18 et 24 mois selon les spécificités du bâtiment et le suivi des recommandations).

Moisissure

Salpêtre

Ainsi, la cause des remontées capillaires est définitivement supprimée

Diffusion d'un champ électromagnétique basse fréquence

L'orientation des molécules d'eau s'inverse

L'assèchement des murs s'effectue par dépolarisation des molécules d'eau

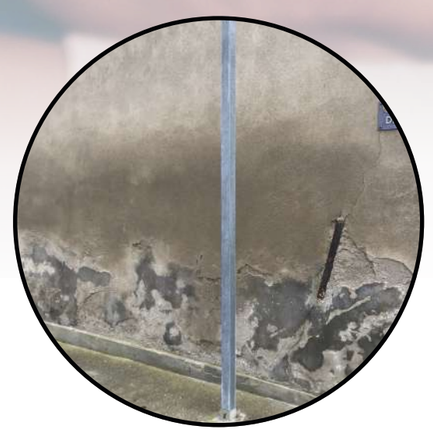

Frange nette

Une solution radicale

- **GARANTIE CONSTRUCTEUR : 10 ans sur l'appareil (hors alimentation 12V - 2 ans). Le produit est alimenté par un adaptateur secteur 12 VDC 1A.**

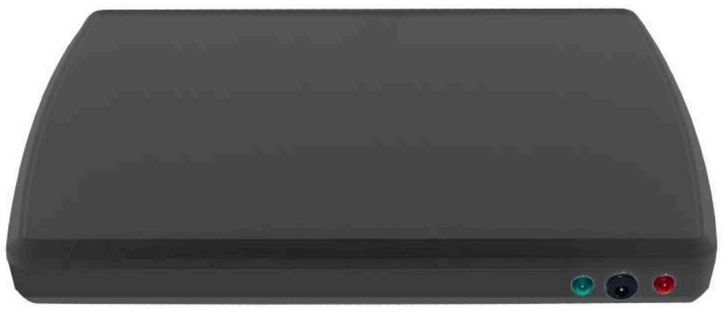

- **GARANTIE D'EFFICACITÉ : plus de 10 ans de recul sur les traitements électromagnétiques.**

+ Facile d'utilisation **+ Économique** **+ Murs et sols**

10 RAISONS DE CHOISIR ATE LC 30

1. Technique la plus économique
2. Simple d'installation, aucune dégradation des structures
3. Faible puissance-non nocif pour la santé (produit certifié)
4. Efficacité plus rapide grâce à une émission continue
5. Traite l'intégralité des batiments : murs, sols et sous-sol
6. Traite la cause du problème et non les effets
7. Convient à toute taille de bâtiment
8. Coûts de chauffage réduits
9. 10 ans d'expérience sur les traitements électromagnétiques
10. Fabrication française

NORMES & CERTIFICATIONS

- Directive 2014/35/UE (basse tension)
- Directive 2014/30/UE (CEM)
- Non-nocivité des ondes électromagnétiques (EMF)
- Directive 2011/65/UE (RoHS)
- Directive 2012/19/UE (DEEE)
- Équipement fabriqué conformément à la norme ISO 9001

L'ATE LC 30 (Inverseur de Polarité Électromagnétique ou Assèchement Technique Electronique) couvre un rayon d'action allant jusqu'à 15m pour un diamètre total de 30m, cet inverseur de polarité électromagnétique élimine les problèmes d'humidité dans les murs et plus précisément les remontées capillaires.

Notre appareil ATE LC 30 est rapide à installer.
Il est adapté pour tous les logements anciens.

L'ATE LC 30 est fabriqué en France (Castres 81).

Pesant 1,4 kg, le modèle ATE LC 30 mesure 322x232x32

HELP HUMIDITE SAS - Siège social : 12, place des Grands Hommes - Email :
help.humidite@gmail.com www.help-humidite.com - N°RCS de Bordeaux : 892 033 630

Notice de pose et d'utilisation ATE LC

Comment choisir son appareil ?

Veuillez sélectionner un appareil dont le rayon d'action est suffisamment vaste pour couvrir toute la zone à traiter.

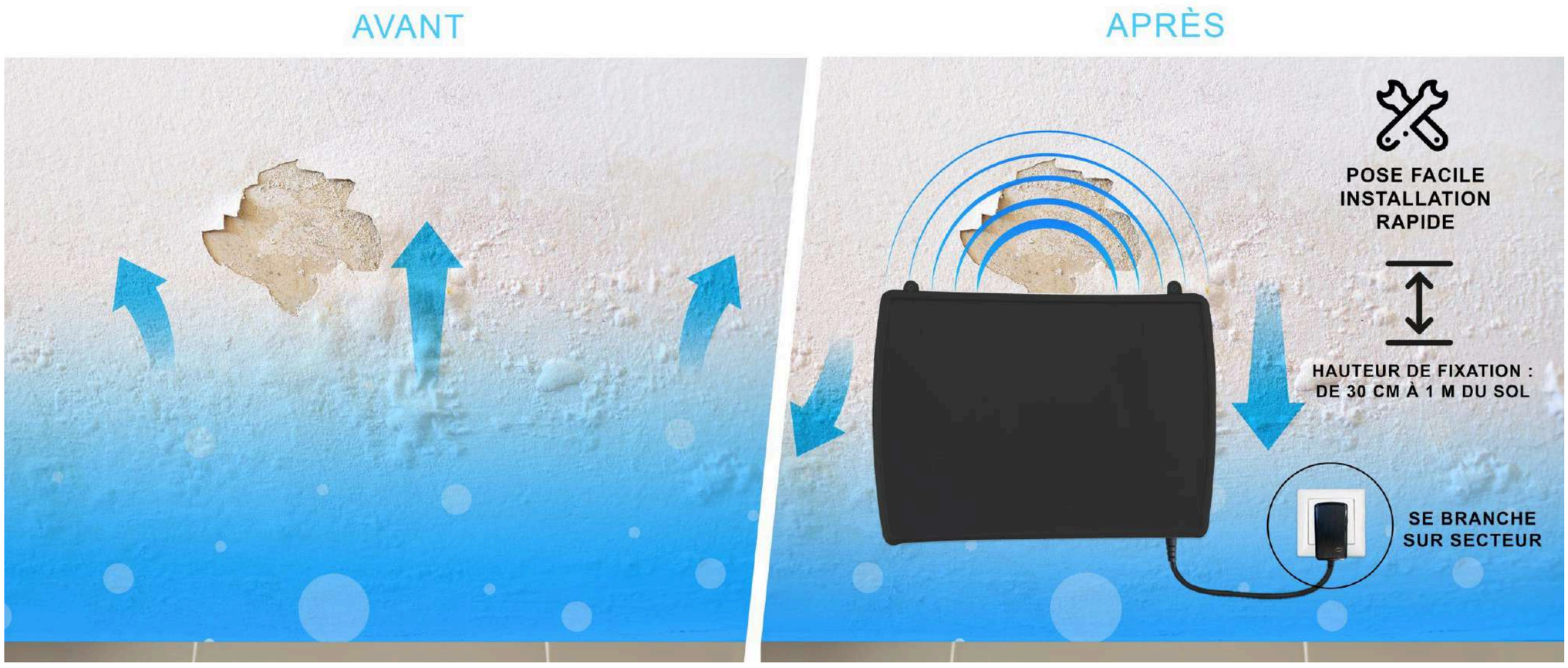

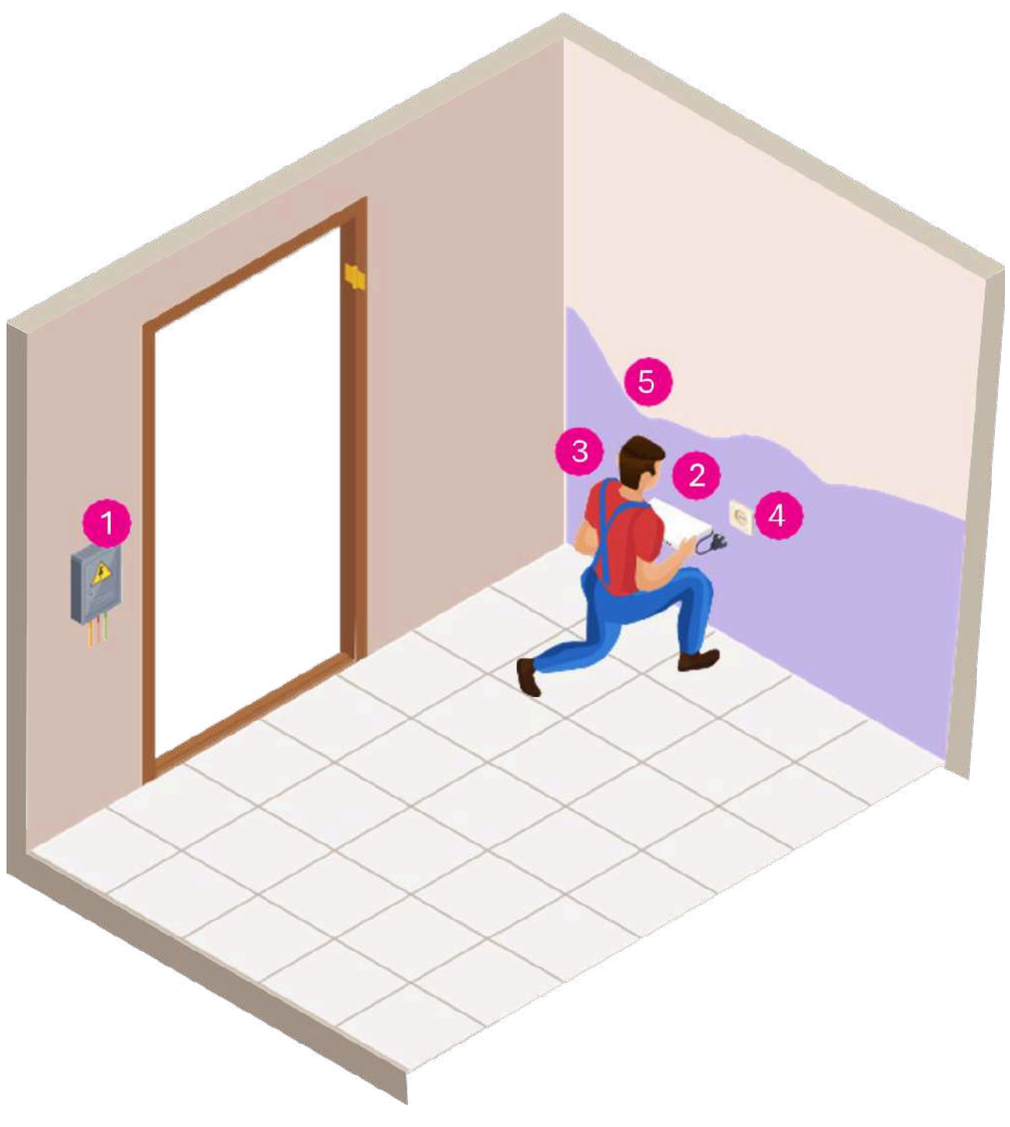

La pose en 5 règes :

1. L'appareil doit être impérativement posé à 1.50m minimum de tout appareil électrique ou électronique.
2. Hauteur de fixation de 30cm à 1m par rapport au niveau du sol.
3. L'appareil ne doit pas être déplacé.
4. L'appareil doit être alimenté en continu sur secteur.
5. L'appareil doit être installé directement sur un mur porteur. Ne jamais fixer sur un doublage en placo.

Mode d'emploi :

- **L'équipement est fourni avec une alimentation séparée.**
- **L'indicateur LED vert s'allume, ce qui indique que le système agit contre l'humidité qui remonte dans les murs.**
- **La LED rouge indique que l'appareil est sous tension.**
- **Il est recommandé de vérifier que les LED rouge et verte restent allumées, si ce n'est pas le cas veuillez contacter le fournisseur de l'appareil.**

HELP HUMIDITE SAS - Siège social : 12, place des Grands Hommes - Email :
help.humidite@gmail.com www.help-humidite.com - N°RCS de Bordeaux : 892 033 630

Spécifications techniques & recommandations

1) DEGARNISSAGE DES ENDUITS OU REVETEMENTS FILMOGENES

- Il est recommandé de dégarnir le bas des murs pendant la période d'assèchement sur une hauteur d'environ 10 cm au-dessus de la frange de dégradation pour que les murs puissent transpirer.

2) AERATION DU LOGEMENT

- Une bonne circulation d'air est nécessaire puisque l'assèchement se fait en partie par évaporation. Il est donc essentiel de ventiler.
- D'installer une ventilation adaptée dans votre logement.
- De s'assurer que les portes et fenêtres respectent bien les normes (portes détalonnées à minimum 1.5cm dans les pièces sèches et 2cm dans les pièces humides).
- Installation d'aérateurs aux fenêtres.

3) RESTAURATION DES ENDUITS ET PEINTURE

- Lorsque les murs ont séché, les sels hygroscopiques avides d'humidité ont migré vers les surfaces et il est alors indispensable de procéder à un brossage pour en éliminer la majeure partie. Pour qu'un assèchement des murs soit parfait, non seulement les murs doivent être secs et sains, mais il faut absolument empêcher les sels minéraux de remonter dans les enduits.
- Nous vous conseillons de refaire vos enduits de façade avec un enduit à la chaux avec un adjuvant contre les sels hygroscopiques.

4) MISE EN PLACE D'UN DRAIN

- Il est recommandé de faire un drain en cas d'infiltrations latérales. Le drainage a pour fonction de recueillir les eaux souterraines et de les évacuer avant que celles-ci n'atteignent les fondations.

La vitesse de séchage des murs est influencée par plusieurs facteurs tels que leur épaisseur, leur composition et leur revêtement. Il est également crucial de suivre rigoureusement nos recommandations pour assurer un résultat optimal. Il est important de noter que cet appareil n'est pas destiné à résoudre les problèmes d'infiltrations d'eau, d'inondations ou de moisissures dans votre maison ; ces problèmes doivent être traités de manière indépendante.

Le produit est destiné à un usage en intérieur exclusivement. L'appareil ne doit pas être exposé à des égouttements d'eau ou des éclaboussures. Aucun liquide ne doit être versé sur l'appareil. L'appareil doit être utilisé dans le cadre décrit par le manuel. Ne pas utiliser l'appareil à des fins différentes de celles pour lesquelles il a été conçu. Température d'utilisation 0°C à 40°C.

Ne pas utiliser le produit si les sous-ensembles électroniques ou le boîtier plastique sont endommagés. Si ce dernier présente des éclats ou des fissures, il doit être remplacé. Si le produit est endommagé, il doit être réparé par le fabricant, son service après-vente ou par une personne qualifiée pour éviter tout danger.

L'utilisation, le nettoyage ou la maintenance de l'appareil par des enfants ou par des personnes aux aptitudes physiques, sensorielles, ou mentales réduites ou un manque d'expérience ou de savoir-faire, devra se faire uniquement après avoir reçu des instructions appropriées et sous la supervision adéquate d'un adulte responsable. Cette précaution a pour but d'assurer une manipulation en toute sécurité et d'éviter tout risque de danger. Cet appareil doit rester hors de portée des enfants et des animaux.

TRAITEMENT DES APPAREILS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES EN FIN DE VIE APPLICATION DANS LES PAYS DE L'UNION EUROPEENNE ET AUX AUTRES PAYS EUROPEENS DISPOSANT DE SYSTEME DE COLLECTE SELECTIVE.

Ce symbole, apposé sur le produit ou sur son emballage, indique que ce produit ne doit pas être traité avec les déchets ménagers. Il doit être remis à un point de collecte approprié pour le recyclage des équipements électriques et électroniques. En s'assurant que ce produit est bien mis au rebut de manière appropriée, vous aiderez à prévenir les conséquences négatives potentielles pour l'environnement et la santé humaine. Le recyclage des matériaux aidera à conserver les ressources naturelles. Pour toute information supplémentaire au sujet du recyclage de ce produit, vous pouvez contacter votre municipalité, votre déchetterie, ou votre distributeur. Les piles usagées doivent être mises au rebut de façon sûre. Les déposer dans des bacs de collecte prévus à cet effet.